

## **Eau libre Réunion des organisateurs des étapes de la Coupe de BRETAGNE « eau libre »**

**Samedi 28 janvier au siège de la ligue de Bretagne de natation à Chartres de BRETAGNE**

Présents : J.Y.Abgrall (ligue de Bretagne, E.T.R.) Delphine Méheut (OC CESSON), Romain Le Quintrec (Dinan Natation Sauvetage), François Jarnier (CNP Redon), Gildas Gouarin (Quiberon Atlantique Natation) Marie-Claude Pierre (Quiberon Atlantique Natation), Daniel Guérin (Secrétaire Général de la ligue de Bretagne) Françoise Laouénan (ligue de Bretagne) Laurent Guivarch (DTR)

Excusés : Bénédicte Compois ( E.T.R.), Ludovic Zimmermann (CN Baud), Yann Hugerot (Baud Natation)

Après l'accueil de Daniel GUERIN dans les locaux du Comité, J.Y. Abgrall ouvre la séance à 9 h 15. Après un tour de table de présentation, Jean Yves se félicite de la présence de Laurent Guivarch (DTR) et de Françoise Laouénan qui ont rejoint la présente commission « eau libre » suite à la décision prise lors du dernier comité directeur de la ligue de Bretagne de Natation.

**Bilan des étapes de la Coupe de Bretagne 2016 par chaque organisateur.** Chaque organisateur présente le bilan sportif et organisationnel de son étape (nombre de participants : licenciés FFN et non licenciés, licenciés bretons et hors région, distances proposées, température et qualité de l'eau etc...) L'étape de Dinan a été annulée pour raisons sanitaires .Romain nous fait part des incertitudes relatives à la qualité de l'eau. François JARNIER, afin d'éclairer l'ensemble des organisateurs sur le sujet, communiquera le document conçu par l'ARS. Pour les autres étapes, pas de problèmes majeurs rencontrés. Satisfaction de tous sur le déroulement des épreuves. Bilan globalement positif, il est noté une participation hétéroclite en fonction des étapes avec un taux de participation hors FFN diversifiée en fonction des étapes (presque la moitié pour Quiberon). Les organisateurs reconduisent pour 2017 leur participation à la Coupe de BRETAGNE avec le rajout de l'étape d'une étape sur le Blavet à PONTIVY et une seconde étape organisée par Dinan Natation Sauvetage à LANCIEUX, le lendemain de l'étape sur la Rance.

**Calendrier eau libre 2017 :** Jean Yves présente le calendrier de la Coupe de France et remercie les clubs de Redon, Cesson et Quiberon inscrits dans ce calendrier, organisations qui font de la région une place forte de la natation en eau libre sur le territoire français. Les 2 participants à la réunion des organisateurs de la coupe de France en eau libre à Paris (Jean Yves et Gildas) nous font un résumé des échanges et décisions prises au cours de cette réunion. Quelques modifications sont dans l'attente de validation par le comité directeur de la FFN, en particulier la nouvelle réglementation relative à la température de l'eau et au port d'équipement spécifique. Dès que Jean Yves sera en possession des textes adoptés, il les transmettra, aussitôt, aux organisateurs. Pour information, la réglementation proposée par la commission Fédérale est la suivante.

**PROPOSITION RÈGLEMENT FFN TEMPÉRATURE et COMBINAISON THERMIQUES  
POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE**

- La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en Eau libre est de **14°C** degrés Celsius
- **Entre 14°C et 17,9°C**
  - Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) et bonnets sont obligatoires du début à la fin de la course
- **De 18°C et au dessus**
  - Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) ne sont pas autorisées

**PROPOSITION RÈGLEMENT FFN TEMPÉRATURE et COMBINAISON THERMIQUES  
POUR LES ETAPES DE LA COUPE DE France**

- La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en Eau libre est de **14°C** degrés Celsius
- **Entre 14°C et 17,9°C**
  - Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) et bonnets sont obligatoires du début à la fin de la course
- **Entre 18° C et 19.9° C :**
  - les combinaisons thermiques (néoprènes ou polyuréthanes) sont optionnelles
- **De 20°C et autre dessus**
  - Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) ne sont pas autorisées

Ces propositions de nouvelle réglementation FFN est un aménagement de la nouvelle réglementation FINA ci-après

La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FINA en Eau libre est de 16 degrés Celsius.  
Entre 16° et 18°, les combinaisons Néoprènes ou de polyuréthanes et bonnet sont obligatoires  
Entre 18° et 20° les combinaisons Néoprènes ou de polyuréthanes sont optionnelles  
Plus de 20° les combinaisons Néoprènes ou de polyuréthanes sont interdites

La réglementation spécifique « Championnats de France » est motivée par le fait que les championnats de France sont qualificatifs pour diverses épreuves internationales qui cette année vont toutes se dérouler à des lieux où la température, compte tenu des dates retenues, sera supérieure à 20 °C.

Les organisateurs des étapes de **coupe de France** et de la **Coupe de Bretagne** pourront y déroger en le stipulant dans leur propre règlement et rendre obligatoire la combinaison en dessous de 20 °.

Entre 18 et 19.9 °, si l'organisateur décide que le port de la combinaison est optionnelle (choix du nageur), c'est le classement « scratch » qui servira pour distribuer les points de la coupe de France et de la Coupe de Bretagne.

Les combinaisons thermiques restent obligatoires entre 14 ° et 17,9° et interdites à 20° et plus

Jean Yves fait part de la volonté de la FFN de modifier et de simplifier les procédures d'inscription aux étapes de la Coupe de France et précise le schéma retenu par les techniciens informatiques de la fédération

#### TROIS DIRECTIONS

1 : vous n'êtes pas licencié à la FFN : procédure inchangée

2 : vous êtes licencié à la FFN (inscription individuelle par le nageur ou ses parents) : procédure simplifiée, mais précautions d'usage

3 : vous êtes un club FFN : avec engagement de l'ensemble des nageurs par le coach ou le dirigeant en liaison avec extranet

Gildas nous fait part des limites de la procédure mise en place par la FFN et la Société Bibchip et émet des réserves sur le coût du titre de participation journalier pour les non-licenciés qu'il juge prohibitif surtout pour les courtes distances.

Jean Yves fait remarquer qu'effectivement la contrepartie de la FFN à cet apport financier n'est pas visible.

**Championnats de France en eau libre à Gravelines du 1<sup>er</sup> au 4 juin** : Les championnats de France en eau libre se dérouleront du 1<sup>er</sup> au 4 juin sur la base d'aviron de GRAVELINES. Plusieurs nations étrangères sont attendues dont l'équipe nationale des USA. Le 5 KM contre la montre sera remplacé par un relais mixte (4x 1250 m) de clubs. Pourront être alignés, hors concours des relais nationaux et régionaux.

*Le 5 km sera support de la Coupe de France des régions. L'équipe de la ligue de Bretagne pourrait être composée de nageurs de clubs y participant. Modalités à prévoir en ETR*

## CALENDRIER

Ci- après le calendrier national de la coupe de France en eau libre avec insertion de nos étapes de la Coupe de BRETAGNE

Du 1 au 4 juin : championnats de France à GRAVELINES

**10 et 11 juin : DINAN et LANCIEUX. Coupe de BRETAGNE**

**25 juin PONTIVY. Coupe de BRETAGNE**

25 juin : MARSEILLE

8 et 9 Juillet : ST PARDOUX

8 juillet : CREIL

9 juillet : Lac d'ORIENT (TROYES)

14 juillet: ATTICHY

15 juillet : COMPIEGNE

15 juillet : GRANVILLE

16 juillet : ROUEN

23 juillet : Les VIELLES FORGES (ARDENNES)

**29 et 30 Juillet : QUIBERON. Coupe de France et de BRETAGNE**

5 et 6 août : GREY

15 août : ANNECY

21 août : SETE

**26 et 27 aout : REDON. Coupe de France et de BRETAGNE**

**2 septembre : FEINS. Coupe de France et de BRETAGNE**

2 septembre : BRIVE

3 septembre : PARIS

3 septembre : DIJON

**3 septembre : ST NICOLAS DES EAUX. Coupe De BRETAGNE**

9 et 10 septembre : JABLINES

## Règlement de la Coupe de Bretagne 2017

Le règlement de la coupe de Bretagne est reconduit dans sa quasi-intégralité.

Ont été modifiées, les catégories d'âge ainsi que l'énoncé relatif à la température de l'eau et des équipements afin de les mettre en adéquation avec le règlement fédéral. La participation financière de chaque organisateur est maintenue à 200€

Epreuves : toutes catégories.

<p>1) Mer à Lancieux Organisation Dinan Natation Sauvetage Date : 11 juin distance retenue : 5km</p> <p>2) Rivière le Blavet à Pontivy Organisation : EN Pontivy Date : 25 juin distance retenue : 3 km</p> <p>3) Mer à Quiberon : (Organisation Quiberon Atlantique Natation) date : 29 juillet : distance retenue : 3 km</p>	<p>4) Rivière : la Vilaine / pays de Redon (Organisation CN Pays de Redon) Date : 26 août distance retenue : 5 km</p> <p>5) Étang de Boulet à Feins (Organisation OCC Natation-Triathlon) date : 2 septembre distance retenue : 5 km</p> <p>6) Rivière : Le Blavet à St Nicolas des Eaux (Organisation CN Baud / CD 56) Date : 3 septembre distance retenue : 3 km</p>
--	--

Etape complémentaire : Epreuve indoor « record de l'heure à Coetquidan »

Date : 21 janvier bonus de 50 points par nageur classé

La coupe de BRETAGNE eau libre des benjamins est remplacée par la coupe de Bretagne eau libre des jeunes.

**Les épreuves de la Coupe « Jeunes » (2004/2005/2006)**

<p>1) Rivière : La Rance à Lehon Organisation : Dinan Natation sauvetage Date : 10 juin distance retenue : 2.5 km</p> <p>2) Rivière : le Blavet à Pontivy Organisation : EN Pontivy Date : 25 juin distance retenue : 1.5 km</p> <p>3) Mer à Quiberon : Organisation : Quiberon Atlantique Natation Date : 29 juillet distance retenue : 1,5 km</p>	<p>4) Rivière : la Vilaine / Pays de Redon Organisation : CN Pays de Redon Date : 27 aout distance retenue : 2 km</p> <p>5) étang de Boulet à Feins Organisation OCC Natation-Triathlon Date : 2 septembre distance retenue : 1 km</p> <p>6) Rivière : le Blavet à St Nicolas des Eaux Organisation CN Baud / CD 56 Date : 3 septembre distance retenue : 1.5 km</p>
---	--

Etape complémentaire : Epreuve indoor « record de l'heure à Coetquidan » date : 21 janvier Bonus de 30 points par participant classé

Un débat s'installe autour de la légitimité de l'épreuve indoor dans la coupe de Bretagne. On ne peut que la maintenir cette année car elle inscrite et décrite comme telle dans le spécial règlement de la ligue. Si la coupe de BRETAGNE s'étoffe par l'ajout d'étapes complémentaires, il serait peut-être opportun à l'avenir qu'elle n'y figure plus.

Daniel nous indique que la date initiale retenue par le club de Cesson pour son épreuve coïncide avec les championnats de Bretagne « natation course » à Bréquigny. Ce qui posera un problème de fréquentation et d'organisation. Une autre date doit être envisagée. En conséquence, la date du 2 septembre est retenue en remplacement du 1<sup>er</sup> juillet.

## COMMUNICATION

Comme l'an dernier, il est décidé de faire éditer et de distribuer des flyers. Romain est d'accord pour en assurer sa conception en se servant du modèle de l'année passée. Les organisateurs sont invités à lui fournir les éléments propres à leurs épreuves afin de confectionner le document.

La communication est un élément important qui est indispensable de mettre en œuvre en particulier sur les réseaux sociaux. Il est souhaité que l'appartenance des manifestations à la FFN soit signalée sur les lieux de compétition à l'aide de flammes à l'effigie de la FFN et de la Ligue de Bretagne de Natation

## Axes de développement de la discipline.

Le document représenté lors de l'AG est commenté

[Consolider la Coupe de Bretagne Eau Libre par la création d'étapes supplémentaires.](#)

[Créer une « team eau libre bzh » en collaboration avec le Pôle Espoirs et les CLE, avec notamment un stage spécifique demi-fond.](#)

[Accompagner les nageurs vers les sélections nationales.](#)

C'est surtout la première phrase de la présentation qui sollicite l'intérêt des membres présents.

Cette année déjà 2 épreuves nouvelles (Lancier et Pontivy) qu'il faudra, bien sûr, accompagner sur toutes les phases, de la préparation à la réalisation.

La nouvelle réglementation concernant les combinaisons néoprènes doit ouvrir des horizons nouveaux sur les lieux de pratique de l'activité et sur la possibilité d'avancer la saison (juin, mai) Des endroits délaissés à ce jour en raison de la température de l'eau pourraient être le théâtre de manifestations en particulier dans le département du Finistère absent, à ce jour, de nos programmes. Françoise précise qu'il est urgent de réagir car déjà, en particulier à Douarnenez, 2 organisations privées hors fédération vont proposer, cet été, des épreuves de nage libre en mer. Un lieu idéal pour des épreuves d'envergure serait le Lac de Guerlédan où l'on peut trouver des infrastructures appropriées.

Laurent évoque la possibilité de se rapprocher de la ligue régionale de triathlon afin d'étudier la possibilité de répertorier les lieux de pratique et de compétition et proposer éventuellement des organisations associées communes en parallèle ou décalées. Laurent nous faire part de l'activité « nagez grandeur nature » proposée par la FFN que notre ligue pourrait inciter sur des endroits adéquats pour les clubs volontaires. Il se propose de fournir aux organisateurs et aux clubs intéressés un dossier complet explicitant l'activité. Françoise signale que le club de Douarnenez a, par le passé, proposé cette activité.

## REGLEMENT COUPE DE BRETAGNE EAU LIBRE 2016/2017

La Coupe de Bretagne « Eau libre » est un circuit composé d'épreuves en Bretagne destiné à valoriser la découverte et la pratique de la natation sportive et de loisirs en milieu naturel dans notre région pour les licenciés FFN et le grand public.

Dans le cadre du développement de la discipline un circuit coupe de Bretagne « Jeunes (2004/2005/2006) » est également mis en place en parallèle du circuit « toutes catégories ».

Chaque organisation reste responsable de son étape. Les participants s'engagent à prendre connaissance des règlements spécifiques à chaque épreuve et à s'y conformer. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de chaque organisateur. Les inscriptions se font auprès de chaque organisateur.

Concernant l'équipement des nageurs les dispositions du règlement FINA et FFN relatives à la coupe de France en eau libre seront appliquées. Pour les non-licenciés, le port d'une combinaison néoprène est autorisé. Pour les licenciés FFN, le port d'une combinaison néoprène pourra être obligatoire ou interdite en fonction de la température de l'eau selon les règles établies par la FFN

Les organisateurs s'engagent :

- à mettre en place un « pass'compétition » eau libre
- à constituer un jury comprenant des officiels eau libre ayant reçu la formation adéquate et à jour de leur recyclage, en charge pour les organisateurs ou leur comité départemental d'organiser en amont une formation et un recyclage d'officiels (dont ENF 3 eau libre) en liaison avec l'ERFAN.
- A privilégier la plateforme FFN et extranet pour le traitement des épreuves (engagements, résultats...)

Chaque organisation participe à la dotation des récompenses en versant sa quote-part (**200 €**) à la ligue de Bretagne chargée des primes et des bons d'achat lors de la dernière étape.

La ligue de BRETAGNE mettra à disposition de chaque organisateur le matériel « eau libre » (arche d'arrivée, chrono à bandes, bouées etc...), les organisateurs devant prendre leurs dispositions pour son transport.

La ligue de Bretagne désignera un délégué chargé de superviser les épreuves et établira après chaque épreuve le classement provisoire de la coupe de Bretagne et un compte rendu.

# Epreuves de la Coupe de Bretagne eau libre 2017

## Les épreuves de la Coupe « toutes catégories »

- Mer Lancieux : (organisation : Dinan Natation Sauvetage) date : 10 juin  
distance retenue : 5km
- Rivière le Blavet Pontivy (organisation : EN Pontivy date : 25 juin Pontivy  
distance retenue : 3 km
- Mer à Quiberon : (organisation ; Quiberon Atlantique Natation) date : 29 juillet  
distance retenue : 3 km
- La Vilaine / pays de Redon (organisation : CN Pays de Redon) date : 26 août  
distance retenue : 5 km
- Étang de Boulet à Feins (organisation : OCC Natation-Triathlon) date : 2 septembre  
distance retenue : 5 km
- Rivière le Blavet à St Nicolas des Eaux (organisation : CN Baud) date : 3 septembre  
distance retenue : 3 km

Etape complémentaire : Epreuve indoor « record de l'heure à Coetquidan » date : 21 janvier  
bonus de 50 points par nageur classé

A chaque étape, sur une épreuve déterminée, les nageurs toutes catégories confondues se verront attribuer des points établis sur la grille nationale Coupe de France en eau libre correspondant à la distance de 5 à 7.5 km (dégressifs à partir de 300 points) : page 174 annuel règlement 2016/2017

## Les épreuves de la Coupe « Jeunes » (2006/2005/2004)

- La Rance à Lehon (organisation Dinan Natation Sauvetage date : 11 juin  
distance retenue : 2.5 km
- Rivière : le Blavet à Pontivy (organisation EN Pontivy) date : 25 juin  
distance retenue : 1.5 km
- Mer à Quiberon : (organisation Quiberon Atlantique Natation) date : 29 juillet  
distance retenue : 1,5 km
- La Vilaine / Pays de Redon (organisation CN Pays de Redon) date : 27 aout  
distance retenue : 2 km
- Étang de Boulet à Feins (organisation OCC Natation-Triathlon) date 2 septembre  
distance retenue : 1 km
- Le Blavet à St Nicolas des Eaux (organisation CN Baud) date : 3 septembre  
distance retenue : 1.5 km

Etape complémentaire : Epreuve indoor « record de l'heure à Coetquidan» date : 21 janvier  
Bonus de 30 points par participant classé

A chaque étape, sur les épreuves suivantes, les nageurs jeunes (nés en 2006-2005 et 2004) licenciés dans un club breton, se verront attribuer des points établis sur la grille nationale Coupe de France en eau libre correspondant à la distance de 1 à 2 km (dégressifs à partir de 150 points).

# Classements et Récompenses

## Classement individuel des nageurs

Il sera établi en additionnant les points marqués par chaque nageur et nageuse licencié(e) dans un club breton sur l'ensemble des étapes de la coupe de Bretagne Il y aura un classement « toutes catégories » et un classement « Jeunes » pour chaque catégorie d'âge (2006/2005/2004) sur les distances distinctes définies.

Le classement de la dernière étape départagera les ex-aequo.

Selon le classement actualisé après chaque étape les leaders masculin et féminin « toutes catégories » devront porter lors de la prochaine étape un bonnet distinctif fourni par le comité régional

Les 5 premiers hommes et 5 premières femmes du classement général FFN toutes catégories recevront un prix lors de la dernière étape

1<sup>er</sup> : 200 €, 2<sup>ème</sup> : 100 €, 3<sup>ème</sup> : 50 €, 4<sup>ème</sup> : 25 €, 5<sup>ème</sup> : 25 €

Les 3 premiers hommes et trois premières femmes du classement « jeunes » (2006/2005/2004) seront récompensés (médailles et lots) à l'issue de la dernière étape.

## Classement régional des clubs

Il sera établi sur l'ensemble des étapes de la Coupe de Bretagne selon le barème spécifique ci-après :

- Chaque nageur classé marquera 1 point à compter de la 5<sup>ème</sup> place ; les premier, second, troisième et quatrième nageur marqueront respectivement 5, 4, 3 et 2 points.
- Le total des points obtenus par les nageurs masculins d'un club FFN sera additionné au total des points obtenus par les nageuses du même club afin de calculer le nombre de points par club sur chaque épreuve.
- La somme des points obtenus par un club pour les épreuves « toutes catégories » et « benjamins » sera réalisée afin de connaître le nombre de points obtenus par club pour chaque étape de la Coupe de Bretagne.

Le premier club breton recevra un trophée qui sera remis en jeu chaque année. A l'issue de 3 victoires consécutives, ce trophée sera définitivement acquis par le club.

